



Assemblée générale

Distr. générale
2 avril 2012
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Points 146 et 162 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan

Exécution du budget de la Mission des Nations Unies au Soudan pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Crédit ouvert pour 2010/11 ^a	1 008 026 300 dollars
Dépenses de 2010/11	998 776 400 dollars
Solde inutilisé de 2010/11	9 249 900 dollars
Crédit ouvert pour 2011/12	137 532 000 dollars
Dépenses prévues pour 2011/12 ^b	137 247 156 dollars
Montant prévu du solde inutilisé de 2011/12 ^a	284 844 dollars

^a Voir résolutions 64/283 et 65/257 de l'Assemblée générale.

^b Prévisions au 31 janvier 2012 (voir annexe).

* Nouveau tirage pour raisons techniques (17 avril 2012).



I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/66/608). Ses recommandations et, le cas échéant, ses observations sont présentées dans les paragraphes ci-après.
2. Le rapport du Comité consultatif sur les questions concernant l'ensemble des opérations de maintien de la paix figure dans le document A/66/718. Dans le présent rapport, le Comité ne traite que des ressources de la MINUS et des autres éléments qui la concernent directement.
3. Par sa résolution 1590 (2005), le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MINUS, lequel a ensuite été prorogé par plusieurs résolutions ultérieures. Par sa résolution 1978 (2011), il a décidé de le proroger jusqu'au 9 juillet 2011. Dans sa résolution 1997 du 11 juillet 2011, le Conseil a décidé du retrait de la MINUS avec effet au 11 juillet 2011, et invité le Secrétaire général à retirer tous les effectifs militaires et civils de la MINUS, autres que ceux nécessaires à la liquidation de la Mission, avant le 31 août 2011.
4. La liste des documents que le Comité consultatif a examinés et de ceux dont il s'est servi pour examiner le financement de la MINUS est donnée à la fin du présent rapport.

II. Exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011

5. L'Assemblée générale a décidé d'ouvrir un crédit d'un montant total de 1 008 026 300 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011, soit : a) 938 000 000 de dollars en application de sa résolution 64/283; et b) 70 026 300 dollars au titre de l'appui aux référendums en application de sa résolution 65/257. À cet égard, le Comité consultatif rappelle que, dans son projet de budget initial pour 2010/11 pour la MINUS (A/64/632), le Secrétaire général n'avait pas demandé de crédits au titre de l'appui aux référendums au Sud-Soudan et dans la zone d'Abyei car il n'était pas possible à ce moment-là de déterminer avec précision les ressources à prévoir (voir A/65/571, par. 3). Les ressources additionnelles au titre de l'appui que la Mission a fourni aux référendums ont été demandées par le Secrétaire général dans sa note sur le financement de la Mission (A/65/509), et la ventilation détaillée des ressources nécessaires pour les référendums figure dans l'annexe V au rapport du Comité A/65/571 (voir par. 9 ci-après).
6. Les dépenses de la période 2010/11 ont totalisé 998 776 400 dollars. Le solde inutilisé, qui atteint un montant brut de 9 249 900 dollars, représente 99,1 % du taux d'exécution en termes d'utilisation des ressources. Une analyse des écarts figure à la section IV du rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/66/608).
7. La sous-utilisation des crédits ouverts s'explique principalement par les facteurs suivants :

a) Contingents (18 063 000 dollars) : les coûts effectifs de remplacement, relève et rapatriement ont été moins importants que prévu en raison de la baisse des frais d'affrètement aérien et de la diminution du coût des rations, due à des prix unitaires et à des frais de transport moindres ainsi qu'à la disponibilité de stocks de secours suffisants (voir A/66/608, par. 27);

b) Fournitures, services et matériel divers (7 935 200 dollars) : les charges ont été inférieures à celles prévues au budget au titre du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration, certains projets n'ayant pas été mis en œuvre dans les délais en raison des conditions de sécurité dans certaines zones. Cette baisse des charges a été en partie contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu au titre du fret, liées à l'envoi de conteneurs et de véhicules depuis la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) (voir A/66/608, par. 42);

c) Communications (6 504 900 dollars) : l'utilisation de fournisseurs d'accès à Internet et les achats de matériels de communication ont été moins importants que prévu (voir A/66/608, par. 39);

d) Personnel temporaire (autre que pour les réunions) (4 986 100 dollars) : les taux de vacance de postes pour le personnel temporaire recruté sur les plans international et national ont été plus élevés que prévu, et la prime de risque a été réduite (voir A/66/608, par. 31);

e) Transports terrestres (2 766 700 dollars) : les dépenses liées à l'achat de véhicules ont été moins élevées que prévu, la Mission ayant récupéré 200 véhicules de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et 4 véhicules blindés de la MINURCAT, le calendrier des réparations et de l'entretien a enregistré des retards, et les dépenses pour l'achat de pièces détachées ont été moindres, même si elles ont été en partie contrebalancées par des dépenses plus importantes que prévu au titre des carburants et lubrifiants (voir A/66/608, par. 36).

8. Cette sous-utilisation des crédits ouverts a été en partie compensée par l'augmentation des ressources nécessaires au titre des rubriques ci-après :

a) Personnel recruté sur le plan international (16 380 800 dollars) : les dépenses communes du personnel effectives ont été plus importantes que prévu et associées à un taux de vacance de postes inférieur aux prévisions (19,1 %, contre 26 % inclus dans le budget), toutefois en partie compensées par une réduction des dépenses au titre de la prime de risque (voir A/66/608, par. 29);

b) Personnel recruté sur le plan national (2 948 800 dollars) : le niveau effectif des dépenses communes du personnel a été plus élevé que prévu, le barème des traitements a augmenté et le taux de vacance de postes effectif a été inférieur aux prévisions pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national (8,8 %, contre 15 % prévu au budget), ce qui a en partie été compensé par une réduction des dépenses au titre de la prime de risque (A/66/608, par. 30);

c) Transports aériens (13 285 400 dollars) : du fait des frais plus importants que prévu pour la location et l'exploitation d'avions, en raison d'un déficit de recouvrement des coûts (voir par. 11 ci-après), et d'hélicoptères, deux appareils supplémentaires ayant été loués, lesquels ont en partie été compensés par le fait que les dépenses au titre des carburants et lubrifiants ont été moins élevées que prévu, le nombre d'heures de vol ayant été inférieur (voir A/66/608, par. 37);

d) Voyages (1 501 200 dollars) : du fait des voyages non prévus réalisés en soutien aux Services d'appui intégrés et des frais de transport ainsi que des déplacements effectués pour coordonner la mise en place de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (voir A/66/608, par. 34).

Crédits additionnels et dépenses au titre de l'appui aux référendums

9. Le Comité consultatif a demandé une ventilation des dépenses sur la base du crédit supplémentaire d'un montant de 70 026 300 dollars accordé au titre de l'appui aux référendums. Il a été informé que les dépenses relatives aux activités financées au moyen des crédits additionnels n'étaient pas comptabilisées séparément étant donné que ceux-ci concernaient le mandat principal de la Mission, conformément à la résolution 1919 (2010) du Conseil de sécurité, dans laquelle il est demandé à celle-ci de s'apprêter à jouer un rôle de premier plan dans les efforts faits par la communauté internationale pour apporter de l'aide, en tant que de besoin, afin d'appuyer la préparation des référendums en 2011. En outre, l'appui aux référendums figurait clairement dans le projet de budget 2010/11, y compris dans les cadres de budgétisation axée sur les résultats concernés. **Le Comité consultatif estime qu'étant donné que les crédits additionnels demandés au titre de l'appui aux référendums ont été présentés de manière détaillée, le Secrétaire général aurait dû faire rapport sur leur utilisation.**

Réaffectation des ressources

10. Le Comité consultatif a obtenu, à sa demande, des renseignements sur la réaffectation des ressources entreprise au titre de l'appui aux référendums. Étant donné son importance, il a été indiqué au Comité que les fonds qui avaient été approuvés pour d'autres projets avaient été réaffectés pour garantir l'achèvement de toutes les activités liées aux référendums. Cette réaffectation comprenait notamment l'utilisation des stocks et du matériel existants, destinés au départ à des projets tels que la Maison des Nations Unies à Djouba, pour construire les bases d'appui aux référendums. En outre, le Comité note, d'après les cadres de budgétisation axés sur les résultats, que plusieurs activités prévues pour exécution pendant l'exercice 2010/11 n'ont pas été entièrement achevées, même si 99,1 % des ressources ont été utilisées pendant la période. Cela peut s'expliquer également par la réaffectation des activités et des ressources. Le Comité a analysé la question de ces réaffectations dans son rapport sur les questions concernant l'ensemble des opérations de maintien de la paix (A/66/718).

Transports aériens

11. S'agissant des frais plus importants que prévu pour la location et l'exploitation d'avions, en raison d'un déficit de recouvrement des coûts, il a été précisé au Comité consultatif, en réponse à ses questions, que l'augmentation des dépenses résultait de services aériens non inscrits au budget et effectués pour le compte d'autres missions et qui n'avaient pas été recouverts à la fin de l'exercice 2010/11. Le Comité a été informé, comme suite à ses questions, qu'à titre d'appui et sous le contrôle opérationnel du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements, la MINUS avait inscrit au budget un avion sur la base du recouvrement des coûts, lesquels devaient être partagés entre la MINUS (30 %) et la MINUAD (70 %). Toutefois, avec la clôture de l'exercice comptable de 2010/11, le processus de recouvrement des coûts avait pris fin et la baisse correspondante des

ressources nécessaires au titre des transports aériens avait été prise en compte dans le rapport sur l'exécution du budget de la MINUAD pour le même exercice.

Installations et infrastructures

12. Le Comité consultatif constate que le chiffre de 22,4 millions de litres de carburants est supérieur aux prévisions qui s'établissaient à 17,6 millions de litres, du fait notamment que les groupes électrogènes 500 KVA ont une consommation de carburant plus importante que celle des groupes électrogènes 160/250 KVA, qu'ils ont remplacés (voir A/66/608). Le Comité constate également qu'une stratégie, visant à rationaliser la consommation de carburant en installant des groupes électrogènes de plus faible capacité dotés d'un système synchronisé de répartition de la charge, figure dans les budgets pour l'exercice 2012/13 de plusieurs missions. Le Comité consultatif analyse cette question dans son rapport sur les questions concernant l'ensemble des opérations de maintien de la paix (A/66/718).

Sous-traitance des services de sécurité

13. Le Comité consultatif rappelle que, pour réaliser des gains de productivité, la Mission a adopté une stratégie d'externalisation de ses services de sécurité (voir A/64/660/Add.3, par. 44); cependant, il note, d'après le rapport sur l'exécution du budget, que la fourniture prévue de services de sécurité d'un meilleur rapport coût/efficacité grâce à une augmentation de la sous-traitance avec des prestataires de services locaux fiables dans toute la zone de la Mission n'a pas eu lieu en raison des incertitudes politiques. **Le Comité consultatif juge que les projets de budget devraient reposer sur des hypothèses réalistes.**

Transports maritimes ou fluviaux

14. Pour ce qui est des transports maritimes ou fluviaux, il est indiqué dans le rapport sur l'exécution du budget que la Mission a effectué 7 582 jours de patrouille par bateau (contre 11 680 prévus) alors que 63 600 litres de carburants ont été fournis pour ces opérations (contre 70 503 litres prévus) (voir A/66/608). Le Comité constate un écart apparent entre le taux d'exécution effectif, qui est de 65 % de jours de patrouille par bateau, et la consommation réelle de carburant, qui est de 90 %. Bien que le Comité ait demandé des précisions à cet égard, il n'a pas reçu d'explications suffisantes. **Le Comité consultatif demande que toutes les explications nécessaires soient fournies sur cet écart apparent dans le cadre du prochain rapport sur l'exécution du budget de la Mission.**

III. Informations sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

15. Le Comité consultatif rappelle en outre que l'objectif principal de la MINUS au cours de la période allant du 11 juillet au 31 décembre 2011 était de fournir un soutien logistique et administratif et un appui sur le plan de la sécurité efficaces au retrait et à la liquidation administrative de la Mission avant le 31 décembre 2011, et que le plan de retrait et de liquidation ainsi que le calendrier avaient été expliqués dans le rapport du Secrétaire général sur le budget révisé de la Mission des Nations Unies au Soudan pour l'exercice 2011/12 (voir A/66/519, par. 8 à 13).

16. Le Comité consultatif a été informé, comme suite à ses questions, qu'au 31 janvier 2012, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la MINUS depuis sa création s'établissait à 6 704 721 000 dollars. Les paiements reçus jusqu'à cette date s'élevaient à 6 479 091 000 dollars, le montant restant dû s'élevant donc à 225 630 000 dollars. Au 21 février 2012, le solde de trésorerie de la Mission se montait à 83 600 000 dollars, y compris la réserve de fonctionnement de 1 104 000 dollars pour trois mois. Le solde disponible restant s'élève à 82 496 000 dollars, soit un montant suffisant pour faire face à la prochaine échéance de remboursement des pays fournisseurs de contingents, en mars 2012.

17. Le Comité consultatif a par ailleurs été informé qu'au 31 décembre 2011, un montant estimatif de 646 000 dollars était dû au titre des contingents et qu'un montant de 22 898 000 dollars était dû pour le matériel appartenant aux contingents. En ce qui concerne les indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité, au 31 janvier 2012, 35 demandes d'indemnisation, d'un montant estimatif de 934 000 dollars, avaient été reçues depuis la création de la Mission et 3 demandes étaient en instance de règlement. **Le Comité consultatif compte que ces demandes d'indemnisation seront réglées sans tarder.**

18. Le Comité consultatif a reçu un tableau indiquant les dépenses effectives et prévues de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, assorti d'une explication des écarts (voir annexe). Au 31 janvier 2012, les dépenses s'élevaient à 127 791 680 dollars. Sur l'ensemble de l'exercice, le total des dépenses devrait atteindre 137 247 156 dollars, soit une économie de 284 844 dollars par rapport au crédit ouvert (137 532 000 dollars).

Projets à effet rapide

19. Le Comité consultatif constate, d'après le rapport sur l'exécution du budget, que les dépenses au titre des projets à effet rapide pour l'exercice 2010/11 se sont élevées à 646 800 dollars, pour un crédit ouvert d'un montant de 1 000 000 de dollars, du fait que les conditions de sécurité dans certaines régions ont empêché la mise en œuvre des projets prévus (voir A/66/608, par. 43). En réponse à ses questions, le Comité a été informé que, sur les 31 projets approuvés pour 2010/2011, 10 ont été achevés pendant la période examinée, 11 étaient encore en cours à la fin de celle-ci, 1 avait été annulé, 3 n'avaient pas été exécutés et les fonds avaient été remboursés et 6 ne pouvaient être exécutés en raison des conditions de sécurité sur le terrain. Pour l'exercice 2011/12, le Comité note, d'après les informations qui lui ont été fournies, que la Mission a engagé des dépenses d'un montant de 3 858 dollars, alors qu'aucun projet n'était prévu pour cette période. À sa demande de précisions, il a été répondu au Comité que cette somme correspondait à un projet d'école élémentaire pour lequel les factures avaient été reçues en retard. **Compte tenu de la situation sur le terrain, le Comité consultatif félicite la Mission pour les projets à effet rapide qu'elle a menés à bien.**

IV. Conclusion

20. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINUS pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 sont indiquées au chapitre V du rapport sur l'exécution du budget (A/66/608). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé d'un montant de**

9 249 900 dollars, ainsi que les recettes diverses et les ajustements qui s'élèvent à 29 213 700 dollars, soient crédités aux États Membres.

Documentation

- Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies au Soudan pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/66/608)
- Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour la période de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/66/5 (Vol. II), chap. II)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les questions concernant l'ensemble des opérations de maintien de la paix (A/66/718)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 de la Mission des Nations Unies au Soudan (A/64/660/Add.3)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le financement de la Mission des Nations Unies au Soudan pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/65/571)
- Résolutions 64/283 et 65/257 de l'Assemblée générale sur le financement de la Mission des Nations Unies au Soudan
- Résolutions 1590 (2005), 1919 (2010), 1978 (2011) et 1997 (2011) du Conseil de sécurité

Annexe

Dépenses effectives et prévues de la Mission des Nations Unies au Soudan : exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012

	1 ^{er} juillet 2011 au 31 janvier 2012			1 ^{er} février-30 juin 2012 : dépenses prévues			
	Prévisions de dépenses (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (1) - (2)	Dépenses (4)	Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé prévu au 30 juin 2011 (6) = (1) - (5)	Écart en pourcentage (7) = (6)/(1)
Militaires et personnel de police							
Observateurs militaires	2 813 200	2 155 189	658 011	–	2 155 189	658 011	23,4
Contingents	42 590 300	35 035 624	7 554 676	7 564 676	42 600 300	(10 000)	(0,0)
Police des Nations Unies	3 954 100	3 742 691	211 409	–	3 742 691	211 409	5,3
Unités de police constituées	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel	49 357 600	40 933 504	8 424 096	7 564 676	48 498 180	859 420	1,7
Personnel civil							
Personnel recruté sur le plan international	26 490 900	27 655 377	(1 164 477)	–	27 655 377	(1 164 477)	(4,4)
Personnel recruté sur le plan national	18 378 800	18 764 663	(385 863)	–	18 764 663	(385 863)	(2,1)
Volontaires des Nations Unies	1 858 100	1 872 982	(14 882)	–	1 872 982	(14 882)	(0,8)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	534 600	959 820	(425 220)	–	959 820	(425 220)	(79,5)
Total partiel	47 262 400	49 252 842	(1 990 442)	–	49 252 842	(1 990 442)	(4,2)
Dépenses opérationnelles							
Personnel fourni par des gouvernements	122 800	34 828	87 972	–	34 828	87 972	71,6
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–
Consultants	–	93 346	(93 346)	–	93 346	(93 346)	(8,0)
Voyages	1 165 500	1 320 797	(155 297)	–	1 320 797	(155 297)	–
Installations et infrastructures	8 918 900	6 483 587	2 435 313	580 500	7 064 087	1 854 813	20,8
Transports terrestres	1 671 900	2 485 713	(813 813)	–	2 485 713	(813 813)	(48,7)
Transports aériens	15 562 600	16 295 078	(732 478)	–	16 295 078	(732 478)	(4,7)
Transports maritimes ou fluviaux	8 900	5 077	3 823	–	5 077	3 823	43,0
Communications	1 573 000	1 766 266	(193 266)	505 000	2 271 266	(698 266)	(44,4)
Informatique	736 200	859 482	(123 282)	–	859 482	(123 282)	(16,7)

	1 ^{er} juillet 2011 au 31 janvier 2012			1 ^{er} février-30 juin 2012 : dépenses prévues			
	Prévisions de dépenses (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (1) - (2)	Dépenses (4)	Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé prévu au 30 juin 2011 (6) = (1) - (5)	Écart en pourcentage (7) = (6)/(1)
Services médicaux	958 400	284 206	674 194	415 000	699 206	259 194	27,0
Matériel spécial	568 100	570 300	(2 200)	390 300	960 600	(392 500)	(69,1)
Fournitures, services et matériel divers	9 625 700	7 402 795	2 222 905	–	7 402 795	2 222 905	23,1
Projets à effet rapide	–	3 858	(3 858)	–	3 858	(3 858)	–
Total partiel	40 912 000	37 605 334	3 306 666	1 890 800	39 496 134	1 415 866	3,5
Total brut	137 532 000	127 791 680	9 740 320	9 455 476	137 247 156	284 844	0,2
Recettes provenant des contributions du personnel	3 477 700	–	3 477 700	–	–	3 477 700	100,0
Total net	134 054 300	127 791 680	6 262 620	9 455 476	137 247 156	(3 192 856)	(2,4)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–	–	–
Montant total	137 532 000	127 791 680	9 740 320	9 455 476	137 247 156	284 844	0,2